



Réforme du Dialogue social signifie-t-elle la disparition du Comité Local du Personnel de Luxembourg? NON!

Luxembourg, le 12 juin 2017

Contexte: Réforme du dialogue sociale

Depuis le mois de novembre 2017, une réforme du dialogue social est en négociation entre l'Administration et les syndicats de la Commission. Cette révision vise à moderniser le Comité du Personnel (son organisation, sa composition, ses attributions, son fonctionnement) afin d'améliorer l'efficacité de la représentation du personnel tant au Luxembourg que dans les autres lieux de travail.

Les pourparlers entre les OSP et l'Administration sont toujours en cours. Comme il se doit les grandes organisations syndicales, dont les signataires de cette communication, ont pro-activement communiqué de grands principes à présenter à l'Administration afin de garantir ces éléments. Plusieurs options techniques en découlent mais au moins ces organisations prennent leurs responsabilités et s'unissent pour éviter le diktat de l'Administration.

Réaction 'officielle' mais incomplète du Comité du Personnel de Luxembourg

Le comité local du personnel du Luxembourg, par sa communication du 22 mai 2018, titrée, "**Declaration about the importance of local representation of the Staff Committee in Luxembourg**" dénonce le processus de négociation en cours en affirmant que les intérêts du personnel de Luxembourg seront mis à mal dans cet exercice. D'une part le contexte n'est pas expliqué dans son exhaustivité ni détaillé. D'autre part, cette déclaration qui se veut celle du Comité élu n'a été approuvée qu'avec 15 votes 'pro' (voix de 15 membres du même syndicat ou assimilé élus avec près de 43% des voix lors des élections de 2016).

Les autres élus –représentant 57% des voix exprimés- ont posé des questions demeurées sans réponse. C'est ainsi que ce CLP est géré: aucune place pour les questions!

Que faut-il exiger du Comité Local du Personnel de Luxembourg

Nous appelons le Comité Local du Personnel de Luxembourg et notamment son Bureau:

- à expliquer de manière exhaustive et neutre le contexte de ces négociations en effet essentielles pour le personnel de Luxembourg; les options et les conséquences des choix ou non-choix qui en découleraient;
- à permettre une réelle représentation du Luxembourg au sein de l'institution en terminant enfin les nominations dans les comités paritaires au niveau;
- à passer d'une communication actuellement syndicale et partisane à des messages destinés à tout le personnel sans exposer des positions orientées en omettant de préciser que tout est encore en discussion auprès des instances compétentes!

En d'autres termes, nous demandons qu'un débat soit initié sur des bases saines (c'est le rôle du CLP), et d'enfin commencer à travailler dans le seul intérêt du personnel et cesser de se faire le porte-voix de certaines organisations syndicales essayant d'artificiallement de cacher ses nombreuses déficiences.